

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux Niveau Encadrant

PROGRAMME THEORIE

Contexte et Réglementation

- ✚ Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- ✚ Les obligations des différents acteurs
- ✚ Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU)
- ✚ Les règles spécifiques de prévention selon les types de travaux
- ✚ La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

La mise en œuvre du chantier

- ✚ Les documents nécessaires sur un chantier
- ✚ Les piquetages et marquages au sol
- ✚ Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- ✚ Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- ✚ Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêts de chantier
- ✚ Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

Savoir préparer son intervention

- ✚ Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- ✚ Les différentes classes de plan
- ✚ Lecture de plan et nomenclature des réseaux
- ✚ Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

Travailler à proximité des réseaux

- ✚ Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'intervention à proximité des réseaux
- ✚ L'apport éventuel des exploitants
- ✚ Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- ✚ Les outils et méthodes à employer selon les risques anticipés
- ✚ Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

En cas d'anomalie

- ✚ Mesures à respecter en cas d'accident
- ✚ La règle des 4A
- ✚ Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Objectif :

Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DIC et le guide technique.
Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences par rapport aux obligations réglementaire. S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.

Durée :

1 journée – 7 heures

Public :

Personne intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chefs de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux.

Lieu :

Sur notre centre de formation ou dans vos locaux

Validation de la formation :

QCM de contrôle de compétences – Rattrapage immédiat en cas de 1^{er} échec

Attribution finale

Attestation individuelle de compétences